



Berges de la Furieuse réaménagées en 2019.

IVR43_20223900432NUC4A

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation